

Pontcharra, le 28 juillet 2016

Des NOUVEAUX « Points Recyclage » sur le territoire du SIBRECSA

Cette année, le SIBRECSA met en œuvre son plan d'actions pour relancer le tri des emballages sur son territoire. Soutenu par les éco-organismes Eco-Emballages¹ et Ecofolio², le syndicat a pour objectif d'augmenter les performances de collecte sélective de **12 kg/hab. d'ici fin 2016 !**

La première étape est essentiellement basée sur la densification des « Points Recyclage », afin de répondre au mieux au principe de proximité. Après plusieurs mois d'études et de collaboration avec les communes, une quarantaine de nouveaux emplacements ont été déterminés. Cet été, de nouveaux conteneurs de tri émergent donc sur l'ensemble du territoire du SIBRECSA.

ATTENTION ! Les conteneurs de tri sont nouveaux, mais les consignes restent les mêmes :

- Conteneur « emballages » (le JAUNE) : bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartonnettes et briques alimentaires.
- Conteneur « papiers » (le BLEU) : TOUS les papiers (journaux, magazines, prospectus, courriers, lettres, catalogues, annuaires, etc.).
- Conteneur « verre » (le VERT) : pots, bocaux et bouteilles en verre.



Pour toutes questions, doutes ou suggestions, les messagers du tri restent à votre écoute :

Tél : **04 76 97 19 52** / Fax : 04 76 97 92 93

Mail : ambassadeurs.sibreca@orange.fr

¹ Eco-organisme en charge des emballages ménagers.

² Eco-organisme chargé des papiers.